



GREEN
CLIMATE
FUND



Programme Continental d'Investissement dans le secteur de l'Eau (PIA)

Termes de référence : Coordinateur Technique National de l'AU-AIP pour le Maroc

Le Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique est un programme multi-pays de l'Union Africaine qui vise à accélérer les investissements dans l'eau, la résilience au climat et la transformation du genre.

Titre du poste :	Coordinateur technique national de l'UA-AIP pour le Maroc
Type du contrat :	Entrepreneur indépendant (EI)
Supervision :	Coordinateur régional du GWP Pour l'Afrique centrale en étroite collaboration avec le Programme Manager AU-AIP et l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds Vert pour le Climat (GCF), avec rapportage secondaire au Secrétaire exécutif du Partenariat national pour l'eau (SE PNE)
Durée :	15 mois
Lieu :	Maroc

1. CONTEXTE DU PROGRAMME CONTINENTAL D'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EAU EN AFRIQUE

Le 6 septembre 2023, les chefs d'État et de gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (PIA), dans le cadre de la [Déclaration de Nairobi sur le changement climatique](#).

L'Afrique est très vulnérable au changement climatique, qui devrait avoir un impact sur l'eau en raison de l'augmentation des sécheresses et des inondations, de la rareté de l'eau et des maladies transmises par l'eau. Malgré cette vulnérabilité prononcée, de nombreux pays africains n'ont qu'une capacité limitée d'accès au financement climatique pour des investissements stratégiques dans le domaine de l'eau.

L'accès au financement climatique pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour réaliser la stratégie et le plan d'action de l'Union africaine (UA) sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032), qui reconnaît la nécessité de renforcer les systèmes d'eau résilients au climat dans le cadre de l'axe 2 : Adopter des voies vers un développement transformateur résilient au climat.

Le Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (PIA) soutient la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient. Le PIA a été adopté lors de la 34e session ordinaire de la Conférence du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'action prioritaire 2 du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). La [Stratégie de l'UA sur le changement climatique et le développement résilient \(2022-2032\)](#) reconnaît le PIA comme une initiative phare pour la transformation des systèmes d'eau.

Les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique sont nettement inférieurs aux objectifs fixés pour répondre aux besoins sociaux et économiques croissants du continent. On estime qu'il faut investir au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 6 relatif à l'eau et à l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards de dollars sont investis chaque année.

Le PIA vise à combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en mobilisant au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici 2030 et en créant cinq millions d'emplois dans le cadre de la Vision africaine de l'eau 2025 et des objectifs des OMD liés à l'eau en 2030. Le PIA comprend cinq piliers qui visent à contribuer à la réduction du déficit d'investissement dans l'eau à travers l'Afrique, à savoir :

- 1. Panel international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique** - Le [Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau pour l'Afrique](#) a été créé en 2022 et comprend des chefs d'État actuels et anciens ainsi que des leaders mondiaux. En 2023, le Groupe a soutenu l'UA dans l'élaboration et le lancement d'un rapport, [Africa's Rising Investment Tide](#), et d'un [plan d'action pour l'investissement dans l'eau en Afrique](#), avec des voies praticables permettant aux pays de mobiliser au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 pour la mise en œuvre du PIA.
- 2. Fiche d'évaluation des investissements dans l'eau du PIA-PIDA** - La fiche d'évaluation des investissements dans l'eau du PIA-PIDA renforce la responsabilité mutuelle, la transparence et l'efficacité du financement et des investissements dans le secteur de l'eau. Le tableau de bord aide les pays à suivre les progrès, à fixer des repères, à identifier les goulets d'étranglement et à prendre des mesures pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'investissement dans l'eau. Le tableau de bord a été adopté par l'AUDA-NEPAD dans le cadre du PIDA en février 2022. Le tableau de bord a été développé et piloté dans 10 pays en 2023, avant d'être déployé dans les États membres de l'UA.
- 3. Programmes régionaux et nationaux d'investissement dans l'eau** - Le PIA aide les États membres de l'UA à élaborer des programmes nationaux d'investissement dans l'eau afin de combler le déficit d'investissement dans ce domaine. De nombreux pays africains sont extrêmement vulnérables à la variabilité et au changement climatiques et sont en outre confrontés à la faiblesse des capacités institutionnelles, de l'infrastructure de l'eau et des systèmes d'information pour soutenir la gestion de l'eau. Les programmes nationaux d'investissement dans l'eau visent à combler ces lacunes et s'appuient sur les conclusions du tableau de bord de l'AIP-PIDA sur l'investissement dans l'eau.
- 4. PIA Facilité internationale d'investissement mixte** - Le PIA évaluera la nécessité d'une facilité internationale d'investissement mixte pour aider les pays à tirer parti de l'APD (aide publique au développement) et des subventions pour réduire les risques liés aux investissements prioritaires dans le secteur de l'eau en utilisant une variété d'instruments et de sources financières novatrices. Il s'agit notamment de fonds souverains, de garanties, de financements commerciaux, d'investisseurs institutionnels et d'investisseurs privés, de fondations,

d'investissements d'impact fondés sur la valeur et de financements climatiques.

- 5. Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement dans l'eau** - Le programme de développement du climat de l'eau transformateur de genre de l'AIP (AIP WACDEP-G) développe des outils pour aider les gouvernements à lutter contre les inégalités systémiques dans la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des investissements, en encourageant une approche transformatrice dans les agences, les structures et les relations sociales. Le PIA WACDEP-G a été piloté dans cinq pays africains au cours de la période 2020-2024 et devrait être étendu à de nombreux autres pays d'Afrique.

2. OBJECTIF DU COORDINATEUR TECHNIQUE NATIONAL DE L'UA-AIP POUR LE MAROC

Le coordinateur technique national du PIA de l'UA pour le royaume du Maroc dirigera la réalisation de produits spécifiques dans le cadre des cinq piliers du PIA et du portefeuille de projets du PIA dans le pays. Le coordinateur technique national (CTN) sera chargé de fournir une assistance technique au gouvernement et de préparer des plans de mise en œuvre, des résultats techniques et des rapports pour le portefeuille de projets dans le cadre du PIA dans le pays. En outre, le CTN assurera la coordination générale de la mise en œuvre des projets et garantira les synergies entre toutes les composantes du PIA. Plus précisément, le coordinateur technique national fournira des résultats dans le cadre du soutien à l'état de préparation au GCF de plusieurs pays de l'Union africaine et du PIA pour les investissements transformateurs dans les domaines de l'eau, du climat et de l'égalité des sexes.

3. UNION AFRICAINE-AIP - APPUI A LA PREPARATION DU GCF POUR LES INVESTISSEMENTS TRANSFORMATEURS DANS LES DOMAINES DE L'EAU, DU CLIMAT ET DE L'EGALITE DES SEXES

Le soutien à la préparation du GCF multi-pays de l'Union africaine sur les investissements transformateurs en matière d'eau, de climat et de genre vise à accélérer les investissements dans la résilience à l'eau et au climat par le biais du PIA et à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de l'UA en matière de changement climatique et de développement résilient.

Le soutien est mis en œuvre par le biais de deux initiatives connexes de l'UA, financées par le Fonds Vert pour le Climat (GCF), l'Agence Autrichienne de Développement (ADA) et d'autres partenaires financiers de l'UA-AIP pour développer des programmes d'investissement dans l'eau résilients au climat et transformateurs en termes de genre à travers l'Afrique.

L'objectif global du soutien à la préparation du GCF est que tous les pays participants aient renforcé leurs capacités en matière de planification des investissements dans le secteur de l'eau et de préparation des projets pour prendre des mesures climatiques. Cet objectif sera atteint grâce aux interventions suivantes :

- Renforcer la capacité des pays à programmer le financement du climat et à accéder directement aux ressources du GCF, en mettant l'accent sur les mesures climatiques liées à l'eau ;
- Renforcer les cadres stratégiques pour la planification d'investissements dans l'eau résistants au climat par l'élaboration de programmes d'investissement dans l'eau ;
- Faire avancer les projets nationaux en élaborant des notes conceptuelles ; et
- Créer une plateforme continentale de connaissances et d'investissements afin de faciliter l'apprentissage et l'investissement pour la sécurité de l'eau en Afrique.

Le soutien à la préparation est mis en œuvre conjointement avec l'Initiative de soutien du PIA sur le développement de l'eau et du climat et la transformation du genre (AIP WACDEP-G). L'objectif global de l'AIP WACDEP-G est de transformer les inégalités de genre à l'échelle en promouvant une planification, une prise de décision et un développement institutionnel transformateurs en matière de genre pour les

investissements dans l'eau résiliente au climat en Afrique.

Les inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'accès aux moyens de production et aux ressources sont souvent liées à l'accès à l'eau et augmentent de manière disproportionnée le poids du changement climatique sur les femmes et les filles. Les communautés à forte prévalence de pauvreté en Afrique sont très exposées aux problèmes liés à l'eau et aux effets du changement climatique. La vulnérabilité au changement climatique recoupe diverses formes de marginalisation, amplifiées par le sexe, la classe socio-économique, l'âge et d'autres variables sociales. La planification, les investissements et le renforcement des institutions par le biais de projets d'adaptation à l'eau et au changement climatique n'intègrent pas ou ne conduisent pas à une vision de transformation du genre, et reflètent plutôt des normes et pratiques culturelles structurellement ancrées, ainsi que des relations de pouvoir sexuées.

4. ROLE DU COORDINATEUR TECHNIQUE NATIONAL DE L'UA-AIP POUR LE ROYAUME DU MAROC

Le coordinateur technique national de l'UA-AIP pour le royaume du Maroc sera responsable de la gestion du soutien à la préparation du GCF et/ou de l'AIP WACDEP G pour le royaume du Maroc en tant que pays bénéficiaire du soutien de l'Union africaine par le biais du GCF, de l'ADA et d'autres partenaires financiers de l'UA-AIP pour développer des programmes d'investissement dans l'eau axés sur la transformation du genre et la résilience au changement climatique.

Les 20 pays qui recevront une aide de l'Union Africaine			
1. Maroc	2. Sierra Leone	3. République du Congo	4. Ouganda
5. Tunisie	6. Burkina Faso	7. Cameroun	8. Eswatini
9. Ghana	10. Bénin	11. Burundi	12. Malawi
13. Guinée	14. République centrafricaine	15. Somalie	16. Mozambique
17. Mali	18. Tchad	19. Kenya	20. Zambie

Le coordinateur travaillera sous la direction stratégique de l'Autorité Nationale Désignée du GCF (NDA) et sous la direction technique et opérationnelle du gestionnaire de programme de l'UA-AIP. Le Coordinateur travaillera sous la supervision directe du Coordinateur régional Partenariat mondial pour l'eau (GWP), ainsi qu'au Secrétaire Exécutif du PNE de son pays.

Dans le cadre du projet de préparation multi-pays du GCF, les pays ont des besoins différents, raison pour laquelle les rôles et les tâches du coordinateur national de l'UA-AIP sont adaptés pour répondre aux besoins et aux attentes spécifiques du pays.

Les rôles et les tâches du coordinateur technique national pour le Maroc dans le cadre du projet de préparation au AIP GCF consisteront en :

- Diriger l'élaboration d'un programme d'investissement dans le domaine de l'eau (2.1.1)
- Élaborer des notes conceptuelles (4.3.1)
- Effectuer une évaluation des besoins en formation pour les AND, les PF et les autres parties prenantes (1.3.1 + 1.1.1)

- Coordonner la formation des CND, des PF et des autres parties prenantes (1.3.1 + 1.1.1)
- Coordonner la gestion des connaissances (5.2.1)

Plus spécifiquement et de manière détaillée, les rôles et les tâches du CTN sont décrits ci-dessous :

4.1 Renforcement des capacités

- Effectuer une évaluation des besoins en formation pour les AND, les points focaux et les autres parties prenantes (Résultat 1.1.1)
- Faciliter et coordonner les activités ciblées de renforcement des capacités des AND pour la planification, le développement de programme et la mise en œuvre des activités financés par le GCF (Résultat 1.3.1) ;

4.2 Développement d'un pipeline pour le financement du climat

- Avec l'engagement des parties prenantes sectorielles et des AE, identifier les idées de projet pour le pays et diriger la rédaction d'au moins une note conceptuelle tenant compte de la dimension de genre et la mise en correspondance avec les entités accréditées pour soutenir le développement du projet et sa soumission au GCF (Résultat 4.3.1) ;
- Diriger la rédaction d'au moins une note conceptuelle sensible au genre et la mise en relation avec des entités accréditées pour soutenir le développement de projets et la soumission au GCF (Résultat 4.3.1) ;
- Réaliser des analyses de base, y compris des évaluations préliminaires de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale, afin de soutenir l'élaboration de notes conceptuelles (Résultat 4.3.1).

4.3 Gestion de la connaissance et communication

- Diriger le processus de collecte des enseignements, des expériences et des connaissances générées par les processus et les activités de mise en œuvre du projet ;
- Élaborer des supports de connaissance (notes techniques, articles, fiches d'information, fiches de projet, etc.) sur la base des résultats et des enseignements tirés de la mise en œuvre des projets ;
- Établir/renforcer la plateforme de gestion des connaissances et faciliter le partage des enseignements entre les parties prenantes afin de faciliter l'investissement dans la résilience climatique et la sécurité de l'eau ;
- Participer et contribuer au développement d'une plateforme de gestion des connaissances au niveau continental.

4.4 Mise en œuvre, gestion et coordination du projet

- Diriger la mise en œuvre du projet conformément à la proposition de projet approuvée et gérer les activités quotidiennes du projet.
- Superviser le soutien administratif, logistique et financier aux activités du projet.
- Mobiliser les parties prenantes, sous la direction du ministère de l'économie et des finances, pour qu'elles participent à la mise en œuvre du projet.
- Établir des relations avec les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux concernés, tels que les organisations s'occupant de l'adaptation au changement climatique, de l'eau, des finances et de la planification.
- Veiller à ce que la mise en œuvre des activités du projet soit coordonnée entre les acteurs nationaux (gouvernement, secteur privé, universités et instituts de recherche) et d'autres organisations régionales et internationales basées dans le pays, afin de tirer parti des synergies et des liens entre les agences et d'éviter la duplication des efforts et l'inefficacité dans l'utilisation

des ressources ;

- Établir des synergies avec d'autres programmes de lutte contre le changement climatique en cours dans le pays, y compris d'autres projets financés par le GCF.

4.5 Rapports, plans de travail et budgets

- Préparer et soumettre des plans de travail et des budgets annuels ;
- Préparer et soumettre des mises à jour mensuelles sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet ;
- Préparer et soumettre des rapports narratifs trimestriels ;
- Préparer et soumettre des rapports d'avancement intermédiaires tous les six mois ;
- Préparer et soumettre le rapport d'achèvement du projet ;
- Coordonner l'évaluation et l'audit des projets, le cas échéant ;
- Faciliter l'approbation des plans de travail et des rapports par le AND ;
- Participer aux réunions de coordination du programme (physiques et en ligne) ;
- Participer aux réunions liées au projet de préparation du GCF dans les pays qui seront coordonnés par le NDA ;
- Effectuer d'autres tâches liées au projet et assignées par le gestionnaire de programme du PIA et le gestionnaire de programme régional.

5. RAPPORTS HIERARCHIQUES

Le coordinateur technique national du PIA de l'Union africaine pour le Maroc devra :

- Rendre compte directement au gestionnaire du programme UA-PIA, à l'Autorité Nationale Désignée du FVC et au coordinateur régional GWP ;
- Travailler en étroite collaboration avec les ministères des finances, de l'eau, de l'environnement, de l'égalité des sexes, le NDA du GCF et d'autres ministères et parties prenantes clés ;
- Travailler en étroite collaboration avec les ministères compétents qui coordonnent les projets et les programmes relatifs au changement climatique au niveau national, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes clés ;
- Travailler en étroite collaboration avec le secrétariat de l'UA-AIP et les équipes de GWP-Afrique chargées des finances et de l'administration, de la gestion des connaissances et de la communication.

6. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Le poste de coordinateur technique national de l'UA-AIP pour le Maroc exige un haut niveau d'expertise technique et professionnelle.

Les candidats intéressés doivent posséder au minimum les qualifications et l'expérience suivantes :

- Un master en sciences/gestion de l'environnement, en économie, en gestion de l'eau, en gestion des ressources naturelles, en changement climatique ou dans des domaines connexes ;
- Au moins 7 ans d'expérience pertinente dans la mise en œuvre de projets relatifs à l'eau et au climat, de préférence dans le pays ;
- Expérience de l'organisation et de la réalisation de formations ; participation des parties prenantes, y compris le secteur privé ;
- Expérience dans la préparation de programmes, de politiques et de projets d'investissement ;
- Expérience de la mise en place et de l'exploitation de systèmes/plateformes de gestion des connaissances ;

- Compréhension avérée du contexte du développement, des impacts du changement climatique, de la vulnérabilité climatique, de la gestion des ressources naturelles, du développement (ODD) et des questions connexes dans le pays ;
- Compréhension de l'environnement institutionnel et politique concernant le changement climatique, l'eau et le développement dans le pays ;
- La connaissance des processus politiques mondiaux dans le cadre de la CCNUCC et la connaissance des plans nationaux d'adaptation (PNA), des contributions déterminées au niveau national (CDN) et des mécanismes de financement du climat tels que le Fonds mondial pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres sont des atouts ;
- Excellentes compétences en matière d'organisation et de gestion de projets, avec une capacité avérée à coordonner et à gérer efficacement des tâches multiples ;
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction en anglais ;
- Maîtrise de la langue française, écrite et orale
- Aptitude avérée au travail en équipe et capacité à travailler de manière indépendante.

7. SOUMISSION DES DEMANDES

Les candidats qui remplissent toutes les conditions susmentionnées sont invités à manifester leur intérêt en soumettant les documents suivants :

- Une lettre de motivation d'une page répondant aux exigences mentionnées ci-dessus ;
- Lieu d'affectation/pays pour lequel le demandeur soumet la demande ;
- Un curriculum vitae ;
- Trois références professionnelles qui pourront être contactées si vous êtes sélectionné pour le poste.
- Les candidatures doivent être soumises sur la plateforme du secrétariat de l'UA-AIP à l'adresse: <https://gwpsanpc.bamboohr.com/careers/104>.
- Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 14 novembre 2024.
- Les demandes d'informations complémentaires ou d'éclaircissements/questions peuvent être adressées à l'adresse électronique suivante : Ahmed Khalid Eldaw Mohamed MohamedAK@africa-union.org et Mark Naidoo mark.naidoo@gwpsaf.org